

reçu mercredi en soirée des rains de Philippe Canova, en présence de Jean Claude-Trotel et de Yves Barbossat, le chèque de 500 euros correspondant au prix offert pour le dessin du nouveau logo du Club handisport de l'agglomération chambérienne. Un logo exprimant la liberté, le soutien et l'esprit d'équipe qui a été choisi le jour de l'assemblée générale du club.



## « Nous devons mettre fin à l'oppression des femmes ! »

■ **JEUDI, 14 H 30.** Place Saint-Léger, les militants écologistes de l'association "Chiche !" et les jeunes de la LCR sensibilisent les citoyens sur les droits des femmes par l'intermédiaire de petites mises en scènes théâtrales. L'occasion pour eux de rappeler que « le 8 mars c'est la journée de la femme, mais que la femme existe aussi les 364 autres jours de l'année ». La trentaine de lycéens et d'étudiants présents demandent la mise en place d'une loi cadre contre les violences faites aux femmes. Ils souhaitent également faire évoluer les mentalités, « cela passe par le renoncement de l'appropriation d'un sexe par l'autre ».

## LOCALE EXPRESS

### ÉDUCATION

#### Cognin : l'école toujours mobilisée

■ L'école maternelle Pasteur de Cognin ne relâche pas la pression. Parents d'élèves et enseignants craignent toujours de perdre une classe à la rentrée prochaine. Elle a été placée en situation de blocage : la décision définitive sera prise par l'académie après la période d'inscriptions. En attendant, l'école a prévu d'organiser une manifestation le samedi 24 mars, à 11 h 30, à la sortie de la classe. Enfants et parents marcheront jusqu'à la mairie, avec chants et banderoles.

### DÉDICACE

#### Chen samedi à la librairie Garin

■ L'illustrateur Chen dédicacera ses ouvrages demain matin à partir de 10 heures à la librairie Garin à Chambéry. L'après-midi, il participera à partir de 15 heures à la

bibliothèque Georges-Brassens à la remise des prix du concours d'illustrations "La Chine de Chen", auquel ont participé plusieurs écoles, ce qui a suscité, pendant plusieurs mois, un important travail pédagogique sur la Chine.

### TÉLÉVISION

#### "Nouvelle Star" : Laura Scariot en route pour Paris

■ La jeune Chambérienne Laura Scariot a passé avec succès la sélection de Lyon dans l'émission sur M6 "Nouvelle Star" (lire notre édition du 7 mars). Si Manu Katché n'a pas voté pour elle, Laura a convaincu d'entrée Marianne James sur la chanson de Jacques Dutronc "Les Cactus". Le jury lui a donc décerné le sésame qui lui ouvre les portes des sélections à Paris. Laura a donc franchi une étape de plus par rapport à sa candidature de l'année dernière et poursuit l'aventure pour être la "Nouvelle Star" d'M6.



À Paris, les files d'attente s'allongent devant les boutiques "Noos" : en cause la faiblesse du service après-vente. Rien à signaler, en revanche, place de l'Hôtel de Ville à Chambéry. Photo M.L.

**L**e navire "Noos", en eaux savoyardes, tiendrait bon la barre. La fronde des "clients naufragés", pas de ça ici semble-t-il. On casse des vitrines à Paris, on se plaint des tarifs à Chambéry. Rien de plus grave, du côté de la boutique de la place de l'Hôtel-de-Ville. Sûr ?

Car il y aurait tout de même quelques clignotants à l'orange, chez "Noos". Michel Vallet, l'élu chargé du réseau câblé, a par exemple bien du mal à avoir quelqu'un à l'autre bout du fil, quand il cherche à contacter l'opérateur. « On a de grosses difficultés de liaison, confirme-t-il. On a eu une réunion il y a six mois, pour fixer des normes de travail, mais depuis mon interlocuteur a disparu... »

La mairie entretient avec "Noos" les relations qu'elle peut nouer avec n'importe quelle autre société privée.

« Mais on se bat pour que le contenu de l'ancienne convention soit maintenu », embraie Michel Vallet. Cet accord, signé au tout début des années 90 avec un prédécesseur de "Noos", prévoyait un nombre minimum de prises que l'opérateur devait garantir en ville. Il y en a 28 000 à Chambéry. Pour 13 700 abonnés collectifs (immeubles...) et 5 400 clients individuels.

« Notre question aujourd'hui, c'est de savoir si "Noos" pourra fournir la TNT, reprend l'élu. Sa dernière proposition était de la mettre à disposition, moyennant une caution pour le décodeur. On pourrait arriver à 18 chaînes, dont des canaux étrangers... » Sauf que son interlocuteur, depuis, ne répond plus...

#### Les tarifs énervent plus que le service

Côté clients, la ville semble épargnée par la vague de

mécontentement qui ferlé sur les magasins de la enseigne. Les associations de consommateurs "UFC que choisir" et les millions de consommateurs n'ont ainsi reçu aucune plainte ou autre remarque colere en ce qui concerne Chambéry. Idem pour la association "Les déçus du câble" qui recense pourtant des dizaines de milliers d'abonnés insatisfaits dans toute la France.

A la sortie de l'opération "Noos" du centre-ville, les quelques abonnés concernés sont pourtant prêts à faire la louange de l'opérateur. Mais les proches portent en revanche sur les tarifs pratiqués sur la qualité du service assuré.

« Les prix sont élevés, mais nous avons fait le choix », explique un abonné depuis deux ans. L'application : "Noos" est en situation de quasi-monopole.

## L'antenne est coupée...

**L**a chasse aux paraboles et autres antennes hertziennes. Ce fut un peu, historiquement, le point de départ de l'investissement par le câble du centre-ville de Chambéry. Le plan de mise en valeur du secteur sauvegardé visait notamment la disparition des antennes visibles sur les toits de son périmètre par des mesures incitatives. Ce fut le cas de l'opération "Belle jusqu'au bout des toits" qui, dans le cadre d'une sous-convention, a lié la Ville, le câblo-opérateur de l'époque et les co-propriétés durant trois ans, de 1995 à 1998. Ce co-financement avait pour objectif de tirer le réseau de câblage dans les montées d'escalier du centre ancien, sous réserve de la dépose de l'antenne hertzienne. Un travail intéressant en matière d'esthétique qui satisfaisait la ville. Mais l'opérateur aurait finalement renoncé après 98 à poursuivre l'expérience, arguant de sa volonté de proposer des conditions avantageuses directement aux co-propriétés pour développer son offre de service. Malgré tout, les antennes paraboliques (réception par satellite) n'ont pas fleuri dans le centre ancien depuis. Pourtant, au titre du droit à l'image, il apparaît difficile d'imposer quoi que ce soit. Pour preuve, quelques paraboles de l'ancienne génération (les nouvelles sont petites et plates) sont visibles sur des toits de la zone sauvegardée. La convention pour trente ans, signée par la Ville dans les années 90 (à l'époque avec TV-câble, puis reprise par ses successeurs) devait être a priori revue dans le cadre de la mise en concurrence réclamée par la nouvelle réglementation. Car les nouvelles offres de réception de la télévision par l'internet haut débit ont fait leur apparition...

ET MAINTENANT  
LA VOITURE

C4 HDi 110 F

www.citroen.fr

2 GARANTIE SUR TOUTE LA GAMME

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

SAVOIE CITROËN Z.I. des Landiers

F.R.